

SFR et Bouygues Telecom font fibre commune

A l'heure où le gouvernement tente [d'amorcer la machine du très haut débit en régions](#), le déploiement de la fibre optique dans les zones denses va s'accélérer. C'est en tout cas l'objet du récent **accord passé entre SFR et Bouygues Telecom**.

Les deux opérateurs viennent d'annoncer la signature d'un **accord de co-investissement** portant sur le déploiement de la fibre optique résidentielle (FTTH) dans certaines communes densément peuplées. « *Cet accord permettra aux deux opérateurs d'accélérer et d'étendre le déploiement de leurs infrastructures FTTH, au bénéfice de leurs clients respectifs dans ces communes* », confirment les deux acteurs dans un communiqué commun. Domage que les communes en question ne soient pas encore précisées.

SFR et Bouygues Telecom ont porté leur choix d'infrastructure sur le GPON (Gigabit Passive Optical Network) une architecture de réseau passif ce qui permettra aux deux entreprises de **mettre en oeuvre des services personnalisés** sur les fibres mutualisées assurant ainsi la distinction des offres entre les deux opérateurs. L'accord porte sur la partie horizontale du réseau (les fibres optiques qui montent dans les immeubles) entre les points de présence (noeud de raccordement optique ou NRO) et les prises de raccordement chez les particuliers.

Cette mutualisation du réseau vise avant tout à **partager les investissements** nécessaires au déploiement de ce réseau de communication de nouvelle génération très haut débit (THD). Il est d'ailleurs étonnant, voire dommageable, que des accords similaires ne soit pas signés entre tous les opérateurs ADSL du moment (Orange, Free, SFR et Bouygues Telecom, voire Numéricable/CompléTel qui, néanmoins, exploite déjà sa propre infrastructure hybride optique/cuivre).

Du côté de SFR, l'accord va lui permettre d'accélérer, en 2011, la commercialisation de ses offres très haut débit (jusqu'à 100 Mbit/s) déjà amorcée en 2010. Du côté de Bouygues Telecom, en retard sur la question, **le lancement des premières offres optiques sont programmées pour le second semestre 2011**.

« *Cet accord relatif au partage d'un réseau de fibres horizontal permet à Bouygues Telecom, nouvel entrant dans le fixe, de devenir un acteur de la fibre à part entière* », se réjouit **Olivier Roussat**, directeur général de Bouygues Telecom. « *Cet accord renforce notre capacité d'investissement et de déploiement et nous permettra de continuer à apporter le meilleur de la technologie à nos clients* », déclare pour sa part **Frank Esser**, directeur général de SFR.